

## Communiqué de presse

Lyon, le 12 septembre 2014

### « Financement du Lyon-Turin : la France et l'Italie ont 6 mois pour répondre précisément à l'appel à propositions de la Commission européenne »

Le Comité pour la Transalpine et son homologue italien, le Comitato Transpadana se félicitent du lancement par la Commission européenne le 11 septembre 2014 de l'appel à propositions qui permet de financer à hauteur de 40% le tunnel ferroviaire Lyon-Turin ; il s'agit d'un engagement formel de l'Union européenne qui consacrera de 2014 à 2020 plus de 26 milliards d'euros aux transports.

L'appel à propositions lancé le 11 septembre au titre du Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe (MIE) financera des projets destinés à améliorer et à créer en Europe les maillons manquants des réseaux de transport, d'énergie et de communication numérique : le Lyon-Turin est un maillon du corridor méditerranéen, l'un des 9 corridors retenus par l'Europe. Le MIE est le fonds destiné aux infrastructures de transport, le plus important jamais mis en place par l'Europe : une première tranche de 11,9 milliards est aujourd'hui engagée au profit des projets nationaux que l'Europe cofinancera.

Lors du Sommet franco-italien qui s'est tenu à Rome le 20 novembre dernier, les deux Gouvernements se sont formellement engagés à répondre à cet appel à propositions ; **les deux Etats ont maintenant 6 mois pour solliciter le cofinancement de l'Union européenne** pour le chantier du tunnel transfrontalier (8,5 milliards) selon la clé de répartition suivante : Europe 40% (3,4 milliards), Italie 35% (2,9 milliard) et France 25% (2,2 milliards) ; les demandes sont recevables par l'Europe jusqu'au 26 février 2015.

François Lépine, et Bruno Rambaudi, respectivement Vice-présidents du Comité pour la Transalpine et du Comitato Transpadana ont déclaré à ce propos : *« L'Europe donne à la France et à l'Italie une opportunité de financement exceptionnelle à saisir dès maintenant. Il revient aux deux Etats de s'engager dès maintenant, de rechercher des moyens financiers et de préciser le montage de l'opération et son plan de financement. Nous sommes parfaitement conscients des difficultés que connaissent aujourd'hui la France et l'Italie en matière de finances publiques ; nous souhaitons néanmoins que nos 2 pays saisissent cette occasion conformément à leur volonté de relance des investissements publics et de stimulation de la croissance. Il serait regrettable que cet engagement soit différé, au risque pour nos 2 pays d'être confrontés à l'épuisement des crédits européens, absorbés par d'autres projets. »* François Lépine et Bruno Rambaudi ont souligné qu'avec ce cofinancement *« l'Europe devient le principal contributeur au Lyon-Turin ; la part française sera de 25% soit 2,2 milliards d'euros sur 10 à 15 ans, et la part italienne de 35%. Un investissement qui contribuera à la croissance, à la création d'emplois et à la compétitivité de nos économies et de nos entreprises ».*

Au mois de mars, le Comité pour la Transalpine et le Comitato Transpadana avaient réuni au siège de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) de nombreux experts lors d'un séminaire consacré aux financements pour les infrastructures de transport, démontrant que des financements et des montages juridiques innovants sont possibles !

#### Contact :

Comité pour la Transalpine : [www.transalpine.com](http://www.transalpine.com) – [info@transalpine.com](mailto:info@transalpine.com) – Tél. : + 33 (0)4 26 73 51 57  
Comitato Transpadana : [www.transpadana.org](http://www.transpadana.org) - [info@transpadana.org](mailto:info@transpadana.org) - Tél. 00 39 011 433 15 10